

CHALET-REFUGE
M. BURRUS
LIEU-DIT « LE HURY »

Le chalet du Hury, situé à 605 mètres d'altitude, vous offre calme et confort en pleine nature ! Accès par route carrossable.

RESERVATION

Les personnes souhaitant louer le chalet s'adresseront à la responsable, Mme Marie-Rose Herrbach, au 03.88.57.90.67 ; ou à la responsable-adjointe, Mme Dominique Meyer, au 03.89.80.33.76.

Pour des raisons évidentes de responsabilité et de sécurité, il est interdit de louer le chalet à des mineurs sans la présence d'un adulte responsable.

FORMULES ET TARIFS DE LOCATION

Caution : **500 €**

A) Terrain + barbecue + kiosque + WC extérieurs : **50 €**

B) Chalet : salle de séjour + cuisine + WC intérieurs : **120 €**

C) Terrain + barbecue + kiosque + chalet : **180 €**

Pour les formules B et C les nuitées sont en sus.

Nuitée :

- Adultes : **8 €**
- Enfants (- de 10ans) : **5 €**

Arrhes : 30 % à régler à la réservation.

Solde : à régler sur place, pas de crédits.

EQUIPEMENT DU CHALET ET ANNEXES

- Cuisine équipée
- Salle de séjour (40 couverts)
- 3 dortoirs d'une capacité totale de 18 lits (sac de couchage obligatoire, couverture sur place)
- Douche, lavabos, 3 WC intérieurs et 2 WC extérieurs
- Electricité, gaz, eau courante chaude et froide
- Barbecue extérieur
- Parking

Tél. : 03.89.58.87.52

⚠ réception GSM très faible

FONCTIONNEMENT

Le chalet est ouvert du troisième dimanche d'avril au deuxième dimanche d'octobre inclus.

- Interdiction stricte de fumer dans le chalet
- Présence obligatoire d'un membre du CV de Ste Croix a/Mines

Il appartient au responsable du groupe de veiller à :

- Ne pas allumer de feu à l'exception du barbecue du chalet pour des raisons de sécurité.
- Se faire montrer l'utilisation et le fonctionnement des différents équipements du chalet
- Signaler et payer les dégâts qui pourraient être occasionnés

A la fin du séjour, le responsable du groupe veillera à :

- Remettre le chalet dans l'état initial.
- Emporter les sacs de déchets (hors bouteilles) et les déposer dans les conteneurs situés à l'étang de pêche sur le chemin d'accès du chalet.
- A ce que les abords du chalet soient dans un parfait état de propreté

Cette liste n'est pas exhaustive et toute initiative allant dans le sens de l'amélioration de la sécurité, du confort et de l'entretien du chalet sera la bienvenue.